

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Comité En exercice Syndical	Présents
--	----------

37	37	19
----	----	----

Date de la convocation

14-04-11

Date d'affichage

14-04-11

Objet de la Délibération

2011-05-13
Services à la
Population

Séance du 26 mai 2011

L'an deux mille onze

Et le vingt six mai

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **JL BELLIDO** (CdC Le Minervois), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JP CRASSUS** CdC du Saint-Chinianais), **JL.FALIP** (Conseil Général), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
23 JUIN 2011
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 310511

après dépôt en Préfecture

310511

Objet : Services à la population

1 – Projet territorial de Santé

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé, depuis 2009, dans la mise en œuvre d'un projet territorial de santé, intégrant prévention, continuité et permanence des soins.

A ce titre, un maillage territorial en Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et Maisons Médicales de Garde se définira progressivement sur le territoire du Pays, en fonction :

- de la démographie médicale,
- de la recomposition prochaine des intercommunalités, dès 2012.

Ce maillage s'appuiera sur des actions d'accompagnement qui se sont, notamment, développées dans le cadre d'une étude sur les applications de la télésanté. Deux axes ont été retenus, pour une mise en œuvre à partir de 2011 :

- modules d'e-formation à destination des personnels d'aide à domicile,
- mise en place de téléconsultations dans le domaine de la psychiatrie.

Afin d'engager sans attendre ces différentes approches, le Pays se propose de mettre en place un pool de compétences en santé et télésanté, composé de spécialistes déjà intervenus en appui du Pays, dans la définition du projet territorial de santé : COMERBI (Association des Médecins de la Région Biterroise), 2IM (cabinet ayant réalisé l'étude Télésanté), CATEL (réseau national d'acteurs et d'opérateurs en télésanté).

Ce pool de compétences aurait pour missions :

- d'accompagner le Pays dans la mise en œuvre des opérations de télésanté proposées,
- d'assister les communes et communautés de communes dans la mise en œuvre de leurs infrastructures de santé, dans le cadre du projet territorial de santé.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 13.500 € pour lesquels les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

Europe (FEDER).....	2.500 €
État.....	4.000 €
Conseil Général de l'Hérault.....	3.000 €

étant précisé qu'un complément de financement provient d'un report de crédits 2010 de 4.000 €, au titre du développement territorial.

2 – Structuration numérique et développement de l'usage des TIC

Depuis 2008, le Pays Haut Languedoc et Vignobles met en oeuvre un schéma pluriannuel de structuration et de développement de l'usage des TIC sur son territoire, en partenariat avec cinq Lieux d'Accès Multimédia (LAMs de Bédarieux, Capestang, Roujan, Olonzac et Olargues).

Pour la troisième et dernière année de ce projet, il est proposé de poursuivre :

- le soutien au fonctionnement des Lieux d'Accès Multimédia,
- le soutien aux Relais de Services Publics (Roujan, Saint-Chinian et Olonzac),
- le développement de l'utilisation des TIC par les acteurs professionnels du territoire, notamment sur le volet de la télésanté.

Le coût prévisionnel de cette troisième et dernière phase du projet est de 325.245 € pour lesquels les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

Europe (FEDER).....	67 647 €
État.....	44 359 €
Conseil Régional Languedoc-Roussillon.....	19 600 €
Conseil Général de l'Hérault.....	41 800 €
Autres	14 300 €

L'autofinancement des différents maîtres d'ouvrages s'élevant à 137.538 €.

Il est rappelé que le Pays est récipiendaire de la subvention FEDER pour l'ensemble des opérations, les subventions européennes étant reversées aux bénéficiaires en fonction du niveau de réalisation des opérations. Le Pays porte en maîtrise d'ouvrage la coordination du projet ainsi que le Relais de Services Publics de Saint-Chinian.

Ce partenariat, en lien avec le Pôle de Ressources Numériques, est formalisé par une convention signée en 2008 avec les cinq LAMs partenaires : Avenir Formation, GRETA des Hauts Cantons, Cebenna, Communauté de Communes Le Minervois et La Ligue de l'enseignement de l'Hérault.

Il convient de proroger cette convention qui arrive à terme en mai 2011, par un avenant avec date d'effet jusqu'au 31 décembre prochain, date de la fin du projet. Cet avenant est en effet nécessaire pour justifier le partenariat auprès des services du SGAR et ainsi obtenir le cofinancement du FEDER. De plus, ce projet d'avenant, annexé au présent rapport, modifie les objectifs spécifiques du projet (promotion des TIC auprès des acteurs professionnels du territoire, sensibilisation et initiation des élus, promotion des TIC auprès des collectivités locales et initiation des retraités aux TIC) et précise les conditions de reversement de la subvention FEDER par le Pays aux cinq LAMs partenaires.

3 – Contrat de Plan Etat-Région/Volet Territorial

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est signataire du CPER-Volet Territorial avec l'Etat et la Région (convention pluriannuelle) sur la thématique des services à la population.

La programmation 2011 à soumettre à l'Etat au titre du CPER pourrait donc être la suivante :

	Contenu	Coût total	Contribution FNADT sollicitée
Réseau de Relais de Services Publics	Fonctionnement de quatre RSP : Bousquet d'Orb, Capestang, Roujan, Saint-Chinian.	A déterminer	40.000 €
Pool de compétences Santé & Télésanté	Poursuite de l'étude (volet technique et financier) dans le cadre du Projet Territorial de Santé	13.500 €	4.000 €
			44.000 €

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer :

- sur le principe de la mise en place d'un pool de compétences en santé, sur le plan de financement proposé et de renouveler notre adhésion au CATEL,
- sur le plan de financement de la troisième phase du projet de développement numérique, sur les termes de l'avenant à la convention avec les LAMs conduite de l'opération,
- sur les propositions de programmation au titre du Contrat de Plan Etat-Région, pour l'année 2011.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la mise en place d'un pool de compétences en santé, sur le plan de financement proposé et de renouveler notre adhésion au CATEL, sur le plan de financement de la troisième phase du projet de développement numérique, sur les termes de l'avenant à la convention avec les LAMs conduite de l'opération, sur les propositions de programmation au titre du Contrat de Plan Etat-Région, pour l'année 2011.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 26 mai 2011.

Le Président
Francis BOUTES

